VELO CLUB DE SAINT-JOSEPH
&
COMITE REGIONAL DE CYCLISME

REGLEMENT PARTICULIER

« GRAND PRIX DE LA VILLE DE SAINT PHILIPPE »

Dimanche 23 août 2009 **CIRCUIT : 30 km**

Itinéraire : Saint-Philippe

Départ : devant parking salle Henri Madoré – rue de la marine –chemin la pompe – RN2 vers rond-point Basse vallée -à gauche chemin du Cap méchant – vers Saint-Philippe - rond point Tremblet coulée 1986 RN2 – retour demi-tour direction Saint-Philippe RN2.

Arrivée : Mairie

Catégories & Horaires

Catégories C1/2/3, Juniors	09h00	3 tours soit 90 km
Pass'cyclisme	09h05	2 tours soit 60 km

Arrêt de l'émargement 15 minutes avant chaque départ.

DEPANNAGE : Une voiture technique par club ayant plus de 3 coureurs.

RAVITAILLEMENT : Autorisé pour toutes les catégories.

VOITURE SUIVEUSE : la caravane de course est composée de la voiture d'ouverture, des commissaires, des directeurs sportifs et de la sécurité. Un tirage au sort sera effectué avant le départ pour définir l'ordre des voitures techniques**.**

PRIX AUX COUREURS : selon la grille du Comité Régional de cyclisme de la réunion.

RECOMPENSES : Les trois premiers de chaque catégorie seront récompensés sauf espoir et vétéran uniquement les premiers.

COMMISSAIRES : Marie-Annick MASCAREL- Huguette THIONG TOYE- Eddy GOULJAR - Pierrot NATIVEL- Jean-Luc ANGO –

Pour tout autre point du règlement, se référer à la réglementation de la F.F.C.

Stationnement interdit tout au long de la Mairie. Parking devant salle Madoré